



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 04/04/2023

Echéance le : 31/05/2023

VIGNEAU YANNICK

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS

36 A AVENUE DE L'ESPINOUSE

34600 HEREPIAN

Page : 1/1

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
3904005	0165285			Zone Expedition : 03			4427750
Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 4427750 DU 04/04/2023 **							
CDE TOURNEE BETA							
1500N/3-EXTRACTEUR UNIVERSEL A 2 GRIFFES	BET015000603	4		82,00		82,00	
Pieces en commande ...1							
1870I-ASPIRATEUR SOLIDE ET FLUIDE, 20 L	BET018700220	4		189,00		189,00	
Pieces en commande ...1							
1838POCKET-SPOT DE POCHE ARTICULE A LED	BET018380080	4		55,00		55,00	
Pieces en commande ...1							
C56PL O-ETABLI PLIABLE, VERSION LEGERE	BET056000021 D10M04	1,00	4	269,00		269,00	269,00
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 269,00							
INFORMATION :							
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS							
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIT LA							
RECEPTION DE VOS COLIS							
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE							
Total hors taxe				Montants T.V.A.			Total T.T.C
PI : 269,00				acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			322,80
MO : 0,00 269,00				269,00			
DIV : 0,00				53,80			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
3904005	0165285	4427750
Echéance le : 31/05/2023		
04/04/2023		322,80



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur."

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.